Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20261104-2026_064-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le trois novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric, M. GOLLANDEAU Didier, Mme DERRIEN Audrey, M. LAMBERT Richard, Mme GEFFRELOT Anne, M. GANCHE Alexis, Mme FLAUX Bénédicte, Mme BERTOT Ségolène, M. DERRIEN Kyllian, Mme CRUBLET Stéphanie, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier
Absents excusés ayant donné procuration :M. BERTOT Mathieu a donné procuration à Mme BERTOT Ségolène ; Mme MUNIER Delphine a donné procuration à Mme DERRIEN Audrey ; Mme BEREST Audrey a donné procuration à M. DELAUNAY Xavier
Secrétaire de Séance : M. GANCHE Alexis
Date de convocation : 28 octobre 2026

****

Délibération n° 2026-064– Annulation acquisition terrain – Délibération n° 5-2024-2

Le maire rappelle que dans sa délibération du 25 juin 2024 le conseil municipal avait décidé d'acquérir une partie de la parcelle J98 pour la pose d'une bâche de 60m3, sous réserve de validation du SDIS.

M. Le Grand informe que cette acquisition n'est plus nécessaire, du fait de la présence d'une citerne à eau enterrée sur la parcelle voisine appartenant à M. Lagrève Sébastien.

Aussi, il propose au conseil municipal de ne pas donner suite à la délibération du 25 juin 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de ne pas donner suite au projet d'acquisition de la parcelle J98.

Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 04 novembre 2026

Le secrétaire de séance,
M. Alexis GANCHE

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

MAIRIE DE CHERRUEIX (35) Ille et Vilaine

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du Affiché le